



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation de rentrée scolaire

Question écrite n° 59557

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur une éventuelle réforme de l'allocation de rentrée scolaire intitulée ARS. En effet, cette allocation de rentrée scolaire, qui est maintenant assez ancienne (elle fut créée en 1986), mériterait sûrement d'être réétudiée, voire adaptée et reconfigurée aux besoins des familles qui ont beaucoup changé depuis la période de sa création. Cette réforme pourrait être précédée par une consultation des collectivités locales, des responsables départementaux des CAF et des associations de familles et de parents d'élèves. Cette réforme a d'ailleurs été attendue, sans succès, pendant plusieurs années, au regard des imperfections et parfois même des abus rencontrés dans son application locale. Il lui demande donc sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59557

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9164

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)